

infos troglos

n°52

Sommaire :

| | |
|------------------------------------|-----------------|
| Habitat économe et environnemental | pages 2 et 3 |
| Pratique de la chasse | pages 4, 5 et 6 |
| Recettes de gibier | page 7 |
| La Pibole au Festival de Loire | pages 8 et 9 |
| Bourse aux jouets et aux vêtements | page 10 |
| L'art de l'entrelacs végétal | page 10 |
| La Maison du Village | page 11 |
| Agenda | page 12 |

HABITAT ÉCONOME ET ENVIRONNEMENTAL

Au travers des enjeux environnementaux et économiques, nous découvrons, voire redécouvrons, des pratiques plus respectueuses de notre entourage naturel et plus économes. Cela concerne également l'habitat, qu'il soit neuf ou ancien. Les initiatives dans ce domaine sont variées et fonction de la sensibilité de chacun. Elles portent sur les méthodes de construction, les matériaux utilisés, l'alimentation énergétique, la gestion des rejets, ...

Nous vous proposons de découvrir des expériences villainoises qui vont dans ce sens :

- l'isolation thermique extérieure d'un pavillon
- la construction d'une maison neuve en bois
- l'auto-construction d'une maison autonome en paille

Dans ce numéro, nous vous présentons l'auto-construction d'une maison en paille. Les autres sujets seront traités dans les prochains numéros.

Si vous avez entrepris une réalisation de cette nature et que vous souhaitez nous en faire part, contactez-nous à infostroglos@wanadoo.fr



UNE MAISON AUTONOME À VILLAINES LES ROCHERS

Depuis le 1er mai, Marie-Noëlle et François Bruyant habitent la maison qu'ils ont eux-mêmes construit, 26 Rue de la Rebarrière. Il s'agit d'une maison bioclimatique dont l'objectif est d'être le plus autonome possible et de s'inscrire dans une logique de "circuits courts", chère aux écologistes.

Les murs en paille, les plafonds isolés en ouate de cellulose ainsi que la dalle en chaux et chanvre assurent une isolation optimale. Le poêle de masse au bois suffit au chauffage de la maison.

Deux panneaux solaires thermiques produisent l'eau chaude sanitaire et c'est un champ de panneaux solaires photovoltaïques et une éolienne qui vont produire l'électricité stockée dans un ensemble de batteries puis distribuée dans la maison grâce à un onduleur. Le compteur EDF de chantier est utilisé en secours, le temps de valider l'autonomie énergétique.

Une citerne de 20 m³ recueille les eaux de pluie qui, après filtrage, sont réparties dans la maison par l'utilisation d'un sur-presseur. Les eaux usées subissent une phyto-épuration avant d'être rejetées sur le terrain.

Le compostage des matières fermentescibles, y compris celles des toilettes "sèches", permet sa valorisation en humus sur le terrain.

Un verger, un potager, un poulailler à venir, améliorent l'autonomie. Mais l'autonomie n'est pas l'autarcie!

Si ce projet vous intéresse ou vous intrigue, pourquoi ne pas venir nous rendre visite et découvrir les choses par vous-mêmes ?

Vous trouverez ci-dessous quelques renseignements techniques sur les procédés qui ont été utilisés pour cette construction.



- * **La construction en paille** selon la technique du GREB (Groupe de Recherches Écologiques de la Batture) : cette solution consiste à ne pas utiliser la paille comme seule structure ni à en faire le seul remplissage d'une ossature bois. L'ossature bois, la paille et le mortier sont assemblés de façon à constituer, ensemble, la structure porteuse.
- * **Le poêle de masse rocket-stove** : un poêle de masse est un poêle qui chauffe une masse de matériaux pour accumuler les calories pendant une courte période de chauffe et les restituer dans la durée. Ici, le poêle est adossé à un mur qui accumule, lui aussi, les calories.
- * **Panneaux solaires thermiques** : un liquide circule dans le panneau où il est chauffé puis va dans le ballon de l'eau sanitaire pour la chauffer. Ici, il y a 5,4m² de surface de panneaux.
- * **Panneaux solaires photovoltaïques** : le rayonnement solaire génère un courant électrique par son action sur des cellules photovoltaïques qui produisent ainsi l'électricité. Le champ de panneaux est de 42m².
- * **Une éolienne à axe vertical** : contrairement aux éoliennes que l'on voit le plus souvent, ce sont de plus petits appareils où l'axe de rotation des pales est vertical, les pales tournent donc dans un plan horizontal.
- * **Un onduleur** transforme le courant continu issu des batteries en un courant alternatif de 230 volts, compatible avec les appareils électroménagers usuels.
- * **La phyto-épuration** : phyto veut dire « nature », l'épuration est donc assurée par l'action de plantes, bactéries etc. et non, comme dans beaucoup de stations publiques, par le brassage mécanique et la filtration, voire l'ajout de produits chimiques.
- * **Les toilettes sèches** à litière biomâtrisée : l'objectif est de reconduire les déjections dans le cycle de formation de l'humus dans les meilleures conditions possibles et de ne pas polluer les eaux. Aux matières fécales et à l'urine, on rajoute de la sciure afin de neutraliser les odeurs et de démarrer le phénomène de compostage.

La pratique de la chasse

Tous les ans, à partir du mois de septembre, la reprise de la chasse dans nos champs et forêts amène les promeneurs à se poser quelques questions quant à son organisation. Cette coutume ancestrale qui a beaucoup évolué au fil du temps mérite de s'y attarder quelques instants.

Il faut dire que l'organisation de la chasse occupe de nombreuses instances situées à tous les niveaux de la chaîne nationale. Sous tutelle des ministères du Développement Durable et de l'Agriculture, on retrouve la Fédération de Chasse au niveau national, régional, départemental et inter-départemental. Depuis 1972, s'est rajouté l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONNCFS), sorte de «police» de la chasse. Dans notre département, cet office se situe à Thilouze. C'est à cet endroit que se passent les permis de chasser et tous les stages nécessaires pour se perfectionner et se familiariser avec notamment les mesures de sécurité. Tous ces organismes sont chargés, entre autres, de réaliser des études et des expérimentations concernant la conservation, la restauration et la gestion de la faune sauvage et des habitats.

Beaucoup de monde autour de cet univers qui totalise, de source fédérale :

- Une vie associative : 70 000 associations de chasse.
- Une activité économique conséquente : 23 000 emplois et 2,3 milliards d'euros de flux financiers.
- Une activité de nature très populaire : 1 400 000 pratiquants faisant de la France le premier pays cynégétique d'Europe, devant l'Espagne et l'Italie.



Mais qu'en est-il dans nos campagnes au niveau communal ?

Pour le promeneur, difficile de s'y retrouver...

La complexité règne, car il existe sur notre territoire de nombreuses pratiques de chasse (grand et petit gibier, oiseaux migrateurs, nuisibles....) qui ont chacune leurs règles, leur implantation locale, leurs particularités techniques. Il y a les grandes lignes et puistoujours des exceptions et des accommodements en fonction des intempéries (pas de chasse quand il neige ..) , des dégâts occasionnés par le gibier (battues ..), ...



L'arrêté préfectoral pour la campagne de chasse 2011/2012 en Indre-et-Loire a fixé l'ouverture de la chasse du 18/09/2011 à 9 heures au 29/02/2012 au soir, dates éventuellement prolongées si nécessaire.

Les jours de chasse ont lieu les samedis, dimanches et jours fériés sur les terrains communaux, et à compter du 24/11/2011, elle est également autorisée les jeudis pour la chasse au petit gibier. A noter que le syndicat de Villaines fait une pause méridienne entre 12h30 et 14h00.

Les chasses en forêt domaniale sont à part et ont lieu les samedis et les lundis, encadrées par l'Office National des Forêts (ONF).

Dans notre commune, il y a plusieurs territoires de chasse. Ceux appartenant à des propriétaires privés se réservant l'usage de leur terrain et signalés en principe par des panneaux « interdiction de chasser » ou « chasse réservée ».



Les autres terrains privés non clôturés et n'ayant fait l'objet d'aucune procédure d'interdiction (bois et champs), les terrains communaux, et le camp du Ruchard sont à disposition du Syndicat de chasse de Villaines. Ce syndicat, association loi 1901, réunit 77 chasseurs.

Qu'en est-il de la régulation du gibier ?



Il existe un plan de chasse départemental qui fixe pour chaque société de chasse un nombre donné d'animaux à abattre avec parfois des jours restrictifs. Il est évalué en fonction de la superficie du territoire et du comptage des animaux effectué chaque année (permettant de se rendre compte de la population des espèces).

A titre d'exemple, le syndicat de Villaines détient, pour la saison, 17 bracelets pour les chevreuils et a pu chasser le lièvre un seul jour, le 29 septembre avec une attribution maximum de 16 bracelets.

La chasse doit être pratiquée en toute sécurité et dans le respect de l'environnement

- ✓ Il est interdit de faire usage d'armes à feu sur et en direction des routes, chemins publics, voies ferrées, emprises ou enclos dépendant des chemins de fer.
- ✓ Il est également interdit de tirer en direction des lignes à haute tension, des stades, des lieux de réunions publiques et habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin).
- ✓ Les lieux de parking sont imposés.
- ✓ Les déplacements pédestres (pour se rendre sur les lieux de chasse) se font avec une arme vide, déverrouillée pour les armes basculantes, culasse ouverte ou bloquée pour les armes semi-automatiques ; de même, lors du passage de routes et chemins.
- ✓ Les véhicules ne doivent pas être utilisés au cours de l'acte de chasse.
- ✓ Le transport des armes en véhicule à moteur ne peut se faire que si ces dernières sont démontées ou sous étui.

Voici résumées quelques notions générales. La chasse a ses passionnés et ses détracteurs. Il est souhaitable que celle-ci se pratique en sécurité et dans le respect d'une gestion durable des espaces et des espèces.

Chacun peut aller consulter des sites officiels pour plus de détails.

Service départemental de l'ONCFS : sd37@oncfs.gouv.fr

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre : www.chasseursducentre.fr

Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre-et-loire :

fdc37@chasseurdefrance.com.

Deux recettes pour accommoder un gibier

♦ Faisan aux choux

Un faisan bridé et bardé- un petit chou blanc bien pommé- 100g de lard- une cuillerée de saindoux- sel- poivre- 50g de crème fraîche.

Découper un petit chou blanc en fines tranches, l'échauder puis le rincer à l'eau froide. Faire cuire les feuilles tendres en cocotte avec du lard et du saindoux, sel et poivre, pendant une demi-heure.

Faire dorer en cocotte, au lard, un faisan bridé que l'on aura garni, à l'intérieur, de deux cuillerées de crème fraîche. Ajouter les choux. Couvrir et laisser mijoter à feu doux jusqu'à cuisson complète soit pendant trois quarts d'heure, une heure.

♦ Gigue de marcassin au genièvre

Marinade : sel, poivre, pincée d'épices, 2 oignons émincés - 1 échalote- thym- laurier- jus d'un citron ou 1dl de vinaigre de vin et 1dl d'huile d'olive. Tourner la viande plusieurs fois dans la marinade.

Une belle gigue- 150 à 200g de beurre- 1dl de genièvre- quelques baies de genévrier- 50g de crème épaisse- sel- poivre

Piquer la gigue au lard, après l'avoir essuyée de la marinade où elle aura séjourné 48 heures. La rôtir pendant trois quarts d'heure une heure, de façon à ce qu'elle reste saignante.

Dégraissier la cuisson, y ajouter le genièvre et flamber. ajouter les baies et la crème fraîche et faire réduire.

Peut se servir avec de la compote de pommes peu sucrée.

Recettes tirées du livre de Curnonsky ; Larousse 1974

Si vous avez envie de faire partager une de vos recettes tourangelles, envoyez la à infostroglos@wanadoo.fr. Nous pourrons la publier dans un prochain numéro.



La « Pibole » au Festival de Loire

C'est avec une semaine d'avance que la « Pibole », la toue sablière de l'association villainoise «Les gars du Vent de Galère», a pris son envol et la route pour rejoindre, une nouvelle fois, les quais d'Orléans, en cette fin de septembre 2011.

Elle y était attendue pour participer au Festival de Loire qui, tous les deux ans et pendant cinq jours, constitue le plus grand rassemblement européen de marine fluviale. Plus de 200 embarcations traditionnelles et 500 mariniers ont répondu « présent ».

La « Pibole » retrouve là-bas ses frères et soeurs (chalands, toues, futreaux, plates...) de Haute et Basse Loire, ses proches cousins des fleuves, rivières et marais français (écaudes et picoteux normands, automoteur berrichon, bacove de Saint-Omer, courpet de Dordogne...), les oncles très stylés de « la Belle Plaisance » (sharpies, canoës, yoles...) et même des cousins plus éloignés, presque Germaines, des Pays-Bas et de Pologne.



Quatre Zalmschouws néerlandais (bateaux traditionnels de pêche au saumon) ont même brillamment clos leur périple en accompagnant les équipages « avalants » qui descendaient du Bec d'Allier.



Dans les différents villages de mariniers, tout au long des quais et alentour, on trouve des conférences, des expositions concernant le patrimoine fluvial, des démonstrations de travaux et de savoirs traditionnels (fumage de poissons, pratiques du bois, du fer, de la corde, de la toile...), des dégustations de produits régionaux, des jeux, des animations jeune public et même des manèges....



Pour leur part, les gars et les filles du «Vent de Galère» ont présenté un atelier de tressage de corde et ... originalité oblige, un atelier de confection de vannerie sur arceaux.

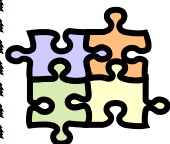
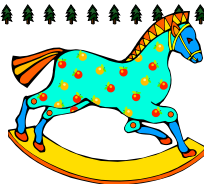
Sur l'eau, au fil de la journée, se succèdent les démonstrations de pêche et de tirage de sable, les transbordements et transports de matériaux, tonneaux, végétaux, animaux et... passagers, les courses (à la bourde, à la godille, à la rame, à la voile si le vent le veut bien...), les manœuvres d'éclusage et les baptêmes sur mini-bateaux électriques sur le canal,.....

De nombreux stands gastronomiques, une profusion de spectacles de théâtre et de musique, sur de multiples scènes et en déambulations, dans tout le port et sur l'eau, ainsi qu'un ensoleillement remarquable ont contribué à faire de cette 5^e édition un grand cru de Loire où le développement durable et l'éco-responsabilité étaient de mise.

A dans deux ans !



Venez finaliser vos achats de Noël,
vous équiper pour l'arrivée de bébé,
faire plaisir aux petits comme aux plus grands
sans casser la tirelire



à la

1 ère Bourse aux jouets, vêtements enfants et puériculture,

organisée par 1001 PATTES,

Dimanche 11 Décembre 2011,

de 10 h à 17 h30,

à la Salle polyvalente de Villaines les Rochers.



Entrée libre- Buvette et restauration sur place.

Pour toute info, s'adresser à 1001 Pattes - 02-47-45-48-74

DU TISSAGE AU TRESSAGE, L'ART DE L'ENTRELACS VEGETAL

Exposition dans l'atelier « Plumes et brins d'Osier »

à Saché

du 17 décembre 2011 au 15 janvier 2012

avec :

- ✓ Nolwenn Quéré de l'atelier Satiss
- ✓ Marie – Hélène Métézeau de L'association Savoirs et paysages
- ✓ Karine Mingot de l'atelier Nature Créative
- ✓ Judy Drew
- ✓ Christine Vincent de l'atelier Plume et Brin d'osier

Vernissage le samedi 17 décembre à partir de 17 h00

Pour tout public

Entrée libre et gratuite tous les jours de 15 à 19 heures

Cette exposition est visible à la maison de l'Environnement de Joué les Tours
jusqu'au 15 décembre.

La maison du Village :

*un nouvel espace public de rencontre
dans notre village en projet pour*

- ✗ *emprunter ou échanger des livres, des CD, des jeux vidéos ou de société*
- ✗ *partager des jeux sur place, en toute amitié*
- ✗ *participer à des animations (contes, soirées débats/lectures...), des ateliers (écriture...),*
 - ✗ *voir des expositions,*
 - ✗ *accéder à des services sur internet*
 - ✗ *prendre un café ou un jus de fruit*

Vous avez été nombreux à venir au premier petit déjeuner, le samedi 22 octobre, pour nous faire part de vos idées et nous vous en remercions.

Un questionnaire est à votre disposition si vous souhaitez apporter votre avis sur ce projet.

Nous vous proposons un nouveau petit déjeuner

**Le samedi 28 janvier 2012
à partir de 10h**

**Bâtiment dans La cour du Club des Jeunes
de Villaines**

Le Bellevue propose :

✓ des déjeuners dansants animés par Stéphane CHAUVIERE, les dimanches 18 décembre, 8 janvier, 19 février, 11 mars et 1er avril

✓ un menu « Tête de veau » les 2ème jeudis de chaque mois

Réservation au 02 47 45 43 68

Agenda des manifestations

- ✓ 9 décembre 2011: Marché de Noël à partir de 16 h45 suivi de la chorale de Noël à 18 h à l'école Erik Orsenna de Villaines
- ✓ 10 décembre 2011 : réunion de préparation de Rando Troglo à 10h à la salle polyvalente (ouverte à tous ceux qui veulent participer à la prochaine édition)
- ✓ 10 décembre 2011 : loto de Génétique Action à la salle polyvalente de Cheillé
- ✓ 11 décembre 2011 : bourse aux jouets et aux vêtements de 1001 Pattes à la salle polyvalente de Villaines
- ✓ 14 janvier 2012 : « Mémoires de deux jeunes mariées » d'après Balzac à Saché
- ✓ 21 janvier 2012 : Saint-Antoine organisée par la Coopérative de Vannerie
- ✓ 28 janvier 2012 : petit déjeuner à la Maison du Village à partir de 10h
- ✓ 28 janvier 2012 : « Les copains d'abord », cabaret apéritif à Cheillé
- ✓ 12 février 2012 : Randonnée de la Saint-Valentin organisée par les Compagnons du Terroir
- ✓ 9 mars 2012 : animation pour la Journée des Femmes à Villaines, Cheillé et Azay
- ✓ 11 mars 2012 : récital lyrique à La Chapelle-aux-Naux
- ✓ 17 mars 2012: Carnaval de l'école organisé par l'APE
- ✓ 17 mars 2012 : diner dansant de l'ESV
- ✓ 25 mars 2012 : « Une heure avec les zoziaux » à Rivarennnes

L'assemblée générale de l'association Infos Troglos aura lieu le 16 décembre à 20h30 à la salle polyvalente.

Date de parution du numéro 51 : Décembre 2011

Diffusion par l'association régie par la loi du 01 juillet 1901 : « Infos Troglos »

Siège social : La Peyrière, 37190 Villaines les Rochers

Comité de rédaction de la lettre « Infos Troglos » : Roselyne RECOLLON, Cyril DUVERT, Pierre BOUILLANT, Marie-Paule DURAND, Brigitte JAULIN, Josette PINET-HARDOUIN, Annie ELLUIN, Marie-Annette BERGEOT, Aurore BIBONNE

Composition : Marie- Annette BERGEOT

Contact : Téléphone et Fax : 02 47 45 45 07

mail : infostroglos@wanadoo.fr

Site internet : infostroglos.free.fr